

FORMATION SPECIALISEE TRANSVERSALE DE MEDECINE DE LA DOULEUR

1. Organisation générale

1.1. Objectifs généraux de la formation – contexte professionnel - définition de la qualification visée

La FST « Médecine de la Douleur » a pour objectif essentiel de former **des médecins spécialisés appelés à travailler dans les 260 structures labellisées de prise en charge de la douleur en France.**

Les médecins de la douleur pourront être amenés à travailler dans d'autres structures hospitalières, soins de suite, centres anti-cancéreux et également en pratique libérale de premier recours.

1.2. Collèges d'Enseignants impliqués dans cette FST : Collège des Enseignants de la douleur

1.3. Durée de la FST : Un an

1.3. Pré-requis pour l'inscription à la FST

Etre inscrits à l'un des DES partenaires, et faire une demande motivée l'année précédente au responsable-coordonnateur national de la FST.

1.4. Liste des Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES) qui partagent cette FST

Médecine générale, neurologie, psychiatrie, rhumatologie, médecine du travail, gériatrie, rhumatologie, médecine interne, oncologie, anesthésie-réa, neurochirurgie, rééducation, et autres DES qui en feraient la demande.

1.5. Sélection des candidats à la FST

Sur demande auprès des coordonnateurs régionaux, avec accord définitif par le collège des enseignants de la douleur. Les critères de sélection se feront sur la motivation, le projet professionnel, les stages déjà réalisés.

2. Caractéristiques

2.1. Enseignements hors stages

Volume horaire : 240 heures d'enseignement en présentiel, conférences, ateliers ou e-learning

Nature des enseignements :

10 séminaires de 3 à 4 jours répartis sur 1 an, soit 5 séminaires par semestre, en national ou régional

Module 1 : douleur : anatomie et physiopathologie de la douleur, modalités d'évaluation de la douleur

Module 2 : aspects éthiques, sociétaux de la douleur, psychologie de la douleur, douleur et handicap

Module 3 : douleurs ostéo-articulaires, douleurs au travail, rééducation et douleur

Module 4 : douleurs neuropathiques, au cours des maladies neurologiques et neurodégénératives, syndrome douloureux régional complexe - **Module 5 :** migraines et céphalées, douleurs liées aux soins- **Module 6 :** douleurs en gériatrie, douleurs chroniques du cancer, douleurs et soins palliatifs- **Module 7 :** douleurs en pédiatrie

Module 8 : douleurs viscérales, douleurs vasculaires, douleurs aiguës, post-traumatiques et post-opératoires

Module 9 : approches pharmacologiques, techniques loco-régionales, bon usage des antalgiques, addictions

Module 10 : approches chirurgicales, neuromodulation et approches complémentaires

Modules complémentaires optionnels:

Recherche et douleur ; Approches complémentaires: découverte de l'hypnose, acupuncture, médecine manuelle, sophrologie ; Douleur et organisation des soins : CLUD, aspects réglementaires ; Education thérapeutique du patient en douleur chronique ; Douleur et médecine humanitaire ; Imagerie cérébrale et douleur ; Aspects génétiques.

Connaissances à acquérir :

Bases fondamentales

- Bases anatomiques et neurophysiologiques de la douleur, mécanismes de contrôle de douleur,
- Classifications des douleurs : aiguë et chronique, nociceptives, neuropathiques, dysfonctionnelles et psychogènes.
- Epidémiologie de la douleur. Ethique et philosophie de la douleur et de la souffrance
- Psychologie et psychopathologie de la douleur, kinésiophobie, « coping », catastrophisme, aspects cognitifs

Evaluation des douleurs : Evaluation selon les âges, les déficiences, les contextes médicaux, professionnels.

Connaissance des grands syndromes douloureux

-Cancer, rachis, ostéo-articulaire, migraine, orofacial, viscéral, endométriose et douleurs gynécologiques, artériopathie, VIH, syndromes douloureux régionaux complexes, douleur liée aux soins, douleur aiguë, douleur post-opératoire et post-traumatique, fibromyalgie, colopathies, syndromes dysfonctionnels.

-Douleurs des âges extrêmes : enfants : sujets âgés. Douleurs et handicap, précarité, au travail.

-Douleurs chez les patients atteints de troubles psychiatriques ou avec comportement d'addiction

-Douleurs en soins palliatifs et en soin de support

Approches thérapeutiques:

- Approches pharmacologiques, éducation thérapeutique du patient, bon usage et dépistage du mésusage
- Indications des approches psychologiques (psychothérapie, TCC, psycho-éducation), de rééducation, physiothérapie
- Approches complémentaires (acupuncture, relaxation, hypnose...)
- Techniques locorégionales de traitement de la douleur, neuromodulation non invasive, thérapeutiques invasives (en intrathécal, neuromodulation invasive, chirurgie)

2.2. Stages

Stages à réaliser : 2 semestres de 6 mois dans un Centre de la Douleur agréé par l'ARS et par le Collège des Enseignants de la Douleur. Un des stages peut avoir été réalisé préalablement pendant le DES d'origine, dans une structure ayant un double agrément comprenant l'agrément en médecine de la douleur.

Critères d'agrément des stages dans la FST, en lien avec le DES d'origine, éventuellement services avec double agrément

Sur conseil de la commission régionale ou inter-régionale de médecine de la douleur.

Centres de la douleur agréés par l'ARS comportant:

- encadrement par un médecin diplômé (Capacité, DESC) de la douleur
- équipe pluri-disciplinaire médicale et paramédicale
- activité d'enseignement en 3e cycle et activité médicale supérieure à 2000 consultations / an

2.3. Compétences à acquérir

Compétences spécifiques à la FST à acquérir au cours du DES d'origine :

Compétences génériques et transversales du médecin de la douleur :

Le médecin de la douleur doit avoir les compétences requises pour assurer une évaluation et une prise en charge de tous les types de douleur, chez l'adulte ou chez l'enfant. Cette prise en charge comprend plusieurs étapes essentielles:

- Etablir un diagnostic de la nature de la douleur, par un examen clinique adapté, une évaluation dans ses dimensions sensorielle, affective/émotionnelle et cognitive par des outils appropriés et validés.
- Evaluer l'impact de la douleur sur la qualité de vie et le travail, sur les troubles associés (comorbidités physiques ou psychiques). Une réévaluation du syndrome douloureux est nécessaire à intervalles réguliers.
- Mettre en place une prise en charge de la douleur pharmacologique ou non, par des techniques plus ou moins invasives, locales et générales, rééducatives et éducatives, avec d'autres professionnels de santé.
- Connaître les techniques médicamenteuses et non médicamenteuses de la douleur chronique

Compétences de coordination et de lien du médecin de la douleur :

Les médecins de la douleur sont également des coordinateurs de soins, à l'intérieur des structures, dans les centres hospitaliers, mais aussi entre la ville et l'hôpital et avec la plupart des spécialités. Cette coordination autour du patient douloureux chronique comprend plusieurs aspects :

- connaître la notion d'équipe soignante (projet, rôles, fonctions, statuts...),
- connaître les éléments de l'approche globale du patient et les articuler dans une démarche d'équipe,
- connaître les missions et fonctionnements des structures de la douleur, organiser les soins au domicile, en établissement de santé, dans les réseaux
- développer des approches conjointes de la douleur chronique avec des équipes spécialisées dans tous les secteurs de soins médicaux, psychiatriques, d'addictologie, de rééducation, gériatrie, médecine du travail...
- savoir mener des réunions de concertation pluridisciplinaire.
- Savoir développer des programmes d'éducation thérapeutique du patient et des protocoles de recherche
- Savoir développer des protocoles de prise en charge de la douleur, pour les douleurs induite ou prévisibles

2.4. Evaluation

Modalités de l'évaluation des connaissances

- Contrôle continu lors de chacun des 10 séminaires, soit 10 notes au cours de la formation,
- Mémoire de FST en fin d'année

Modalités de l'évaluation des compétences

-Port-Folio électronique permettant d'évaluer en direct les compétences lors des stages, avec un listing précis de compétences techniques, relationnelles, cliniques, et scientifiques à acquérir.

2.5. Modalités de validation de la FST

- Contrôle continu lors de chacun des 10 séminaires comptant pour 75% de la note
- Mémoire de FST en fin d'année comptant pour 25% de la note
- Note éliminatoire en dessous de 8/10 et rattrapage possible entre 8 et 10/20,